



CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE DU GROUPE BANQUE TD SUR LES BÉNÉFICES DU PREMIER TRIMESTRE DE 2012 LE 24 MAI 2012

LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

LES RENSEIGNEMENTS CONTENUS DANS LA PRÉSENTE TRANSCRIPTION SONT UNE REPRÉSENTATION TEXTUELLE DE LA CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE SUR LES BÉNÉFICES DU Deuxième TRIMESTRE DE 2012 DE LA BANQUE TORONTO-DOMINION (« TD »). BIEN QUE DES EFFORTS SOIENT FAITS POUR FOURNIR UNE TRANSCRIPTION EXACTE, DES ERREURS, DES OMISSIONS OU DES IMPRÉCISIONS IMPORTANTES PEUVENT S'ÊTRE GLISSÉES LORS DE LA TRANSMISSION DE LA SUBSTANCE DE LA CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE. EN AUCUN CAS, TD N'ASSUME DE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE DÉCISIONS DE PLACEMENTS OU D'AUTRES DÉCISIONS PRISES EN FONCTION DES RENSEIGNEMENTS FOURNIS DANS LE SITE WEB DE TD OU DE LA PRÉSENTE TRANSCRIPTION. LES UTILISATEURS SONT INVITÉS À PRENDRE CONNAISSANCE DE LA WEBDIFFUSION ELLE-MÊME (ACCESSIBLE SUR TD.COM/FRANÇAIS/RAPPORTS), AINSI QUE DES DOCUMENTS DÉPOSÉS PAR TD AUPRÈS DES ORGANISMES DE RÉGLEMENTATION AVANT DE PRENDRE DES DÉCISIONS DE PLACEMENTS OU D'AUTRES DÉCISIONS.

MISE EN GARDE À L'ÉGARD DES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

De temps à autre, la Banque fait des énoncés prospectifs, écrits et verbaux, y compris dans le présent document, d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis et d'autres communications. En outre, des représentants de la Banque peuvent formuler verbalement des énoncés prospectifs aux analystes, aux investisseurs, aux médias et à d'autres personnes. Tous ces énoncés sont faits conformément aux dispositions d'exonération et se veulent des énoncés prospectifs aux termes de la législation en valeurs mobilières applicable du Canada et des États-Unis, notamment la loi des États-Unis intitulée Private Securities Litigation Reform Act of 1995. Les énoncés prospectifs comprennent, entre autres, les énoncés concernant les objectifs et les priorités de la Banque pour 2012 et par la suite, et les stratégies pour les atteindre, ainsi que le rendement financier prévu de la Banque. Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes et expressions comme « croire », « prévoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer », « planifier » et « pouvoir » et de verbes au futur ou au conditionnel.

De par leur nature, ces énoncés obligent la Banque à formuler des hypothèses et sont assujettis à des risques et incertitudes, généraux ou spécifiques. Particulièrement du fait de l'incertitude quant à l'environnement financier, à la conjoncture économique, au climat politique et au cadre réglementaire, ces risques et incertitudes – dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Banque et dont les répercussions peuvent être difficiles à prévoir – peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux avancés dans les énoncés prospectifs. Les facteurs de risque qui pourraient entraîner de tels écarts incluent les risques, notamment de crédit, de marché (y compris les marchés des actions, des marchandises, de change et de taux d'intérêt), d'illiquidité, d'opération (y compris les risques liés à la technologie), de réputation, d'assurance, de stratégie et de réglementation ainsi que les risques juridiques, environnementaux et les autres risques, tous présentés dans le rapport de gestion du rapport annuel de 2011 de la Banque. Parmi les autres facteurs de risque, mentionnons l'incidence des récentes modifications législatives aux États-Unis, comme il est mentionné à la rubrique « Événements importants en 2011 » de la section « Aperçu des résultats financiers » du rapport de gestion de 2011, en sa version modifiée dans le rapport aux actionnaires du deuxième trimestre de 2012; les modifications aux lignes directrices sur les fonds propres et la liquidité, et les instructions relatives à la présentation ainsi que leur nouvelle interprétation; l'augmentation des coûts de financement de crédit causée par l'illiquidité des marchés et la concurrence pour l'accès au financement; le défaut de tiers de se conformer à leurs obligations envers la Banque ou ses sociétés affiliées relativement au traitement et au contrôle de l'information; et le contexte de contentieux globalement difficile, y compris aux États-Unis. Veuillez noter que la liste qui précède n'est pas une liste exhaustive de tous les risques possibles et que d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence négative sur les résultats de la Banque. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Facteurs de risque et gestion des risques » du rapport de gestion de 2011. Le lecteur doit examiner ces facteurs attentivement, ainsi que d'autres incertitudes et événements possibles, de même que l'incertitude inhérente aux énoncés prospectifs, avant de prendre des décisions à l'égard de la Banque et ne doit pas se fier indûment aux énoncés prospectifs de la Banque.

Les hypothèses économiques importantes étayant les énoncés prospectifs contenus dans le présent document sont décrites dans le rapport annuel 2011 de la Banque sous les rubriques « Sommaire et perspectives économiques », en leur version modifiée dans le rapport aux actionnaires du deuxième trimestre de 2012, et pour chacun des secteurs d'activité, sous les rubriques « Perspectives et orientation pour 2012 », en leur version modifiée dans le rapport aux actionnaires du deuxième trimestre de 2012, sous les rubriques « Perspectives », et pour le secteur Siège social, dans le même rapport, sous la rubrique « Perspectives générales ».

Tout énoncé prospectif contenu dans le présent document représente l'opinion de la direction uniquement à la date des présentes et est communiqué afin d'aider les actionnaires de la Banque et les analystes à comprendre la situation financière, les objectifs, les priorités et le rendement financier prévu de la Banque aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates, et peut ne pas convenir à d'autres fins. La Banque n'effectuera pas de mise à jour de quelque énoncé prospectif, écrit ou verbal, qu'elle peut faire de temps à autre directement ou indirectement, à moins que la législation en valeurs mobilières applicable ne l'exige.

PARTICIPANTS DU GBTD

Ed Clark

Président du Groupe et chef de la direction, Groupe Banque TD

Colleen Johnston

Chef des finances et chef de groupe, Finances, Groupe Banque TD

Mark Chauvin

Chef de groupe et chef de la gestion des risques, Groupe Banque TD

Tim Hockey

Chef de groupe, Services bancaires canadiens, Financement auto et Cartes de crédit, Groupe Banque TD

Bharat Masrani

Président et chef de la direction, TD Banque, America's Most Convenient Bank, Groupe Banque TD

Bob Dorrance

Chef de groupe, Services bancaires de gros, Groupe Banque TD

Mike Pedersen

Chef de groupe, Gestion de patrimoine, Assurance et Services communs de l'entreprise, Groupe Banque TD

Rudy Sankovic

Premier vice-président, Relations avec les investisseurs, Groupe Banque TD

PARTICIPANTS À LA CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE

John Reucassel

Analyste, BMO Marchés des capitaux

Michael Goldberg

Analyste, Valeurs mobilières Desjardins

Jason Bilodeau

Analyste, TD Securities

John Aiken

Analyste, Barclays Capital

Steve Thériault

Analyste, Merrill Lynch Canada

Robert Sedran

Analyste, CIBC

Brad Smith

Analyste, Stonecap Securities

Peter Routledge

Analyste, Financière Banque Nationale

Gabriel Dechaine

Analyste, Credit Suisse

Sumit Malhotra

Analyste, Macquarie Capital Markets

Mario Mendonca

Analyste, Canaccord Genuity

Darko Mihelic

Analyste, Cormark Securities

PRÉSENTATION

Rudy Sankovic, premier vice-président, Relations avec les investisseurs, Groupe Banque TD

Bon après-midi et soyez les bienvenus à la présentation aux investisseurs des résultats du deuxième trimestre 2012 du Groupe Banque TD. Je m'appelle Rudy Sankovic et je suis le chef des Relations avec les investisseurs à la Banque.

Nous allons amorcer la rencontre d'aujourd'hui par les observations d'Ed Clark, chef de la direction de la Banque, après quoi la chef des Finances, Colleen Johnston, présentera nos résultats opérationnels pour le deuxième trimestre. Mark Chauvin, chef de la Gestion des risques, enchaînera sur la qualité du crédit, après quoi nous répondrons aux questions des personnes ici présentes ainsi qu'à celles des analystes et investisseurs qualifiés se trouvant au bout du fil.

Se trouvent aussi présents parmi nous Bob Dorrance, chef de groupe, Services bancaires de gros; Tim Hockey, chef de groupe, Services bancaires canadiens, Financement auto et Cartes de crédit; Bharat Masrani, chef de groupe, Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis; et Mike Pedersen, chef de groupe, Gestion de patrimoine, Assurance et Services communs de l'entreprise.

Passons donc dès à présent à la diapo 2. Permettez-moi juste avant de faire une petite mise en garde. Comme la présentation d'aujourd'hui contient des énoncés à caractère prospectif, il est possible que, à terme, les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux que nous présentons aujourd'hui. Ces énoncés prospectifs représentent l'opinion de la direction et ils ne sont communiqués que dans le but d'aider les actionnaires de la Banque et les analystes à comprendre la situation financière, les objectifs et les priorités de la Banque ainsi que ses prévisions de rendement financier, et ils pourraient ne pas convenir à d'autres fins.

Plusieurs facteurs et hypothèses d'importance ont servi à l'élaboration de ces énoncés prospectifs. Pour un complément d'information sur ces facteurs et hypothèses, je vous invite à consulter notre rapport de gestion du deuxième trimestre de 2012 ainsi que notre rapport annuel de 2011, tous deux accessibles sur TD.com.

Je passe maintenant la parole à Ed.

Ed Clark, président du Groupe et chef de la direction, Groupe Banque TD

Merci Rudy et bon après-midi à tous. Merci de vous être joints à nous aujourd'hui. Colleen viendra bientôt vous entretenir plus en détail des résultats du deuxième trimestre, mais d'ici là j'aimerais partager avec vous quelques réflexions sur le trimestre et sur comment nous envisageons le reste de l'année.

D'entrée de jeu, disons que le trimestre écoulé a encore une fois été très solide pour la TD, puisqu'il s'est soldé par un bénéfice rajusté par action qui a crû de 12 % par rapport à celui du deuxième trimestre de 2011. À lui seul, notre secteur des activités de détail a dégagé un bénéfice rajusté record de 1,6 milliard de dollars, soit 14 % de plus qu'un an plus tôt.

Nos Services bancaires personnels et commerciaux au Canada se sont très bien tirés d'affaire, avec un bénéfice rajusté qui a progressé de 14 %, en dépit du contexte de faibles taux d'intérêt et du ralentissement de la croissance des prêts personnels. Aux États-Unis, nos Services bancaires personnels et commerciaux, tout comme notre secteur Gestion de patrimoine et Assurance, ont aussi produit des résultats records. Quant à nos Services bancaires de gros, leurs résultats cadrent avec nos attentes, malgré les difficultés qu'ont rencontrées les marchés pendant le trimestre.

Conjuguées aux résultats conséquents du premier trimestre, les très bonnes performances du deuxième trimestre ont permis d'aboutir à des résultats impressionnants pour le premier semestre de 2012, avec un

bénéfice rajusté de 3,5 milliards de dollars et de 3,68 \$ par action. Nous prévoyons des résultats de la même ampleur pour le second semestre, tant pour le bénéfice rajusté que pour le bénéfice rajusté par action, tout en prenant acte que le taux de croissance pourrait bien ralentir d'ici à la fin de l'année. Nous nous employons activement à ce que la croissance de nos bénéfices reste dans la fourchette des 7 à 10 % que nous avons annoncée, et cela malgré les vents contraires qui ne manqueront pas de s'intensifier.

Voyons donc individuellement ce qui s'annonce pour chaque secteur.

Nos Services bancaires personnels et commerciaux au Canada devraient produire des résultats de bonne tenue au deuxième semestre, vu notre levier d'exploitation positif, la solide croissance de nos volumes, la stabilité des crédits consentis et les bons résultats obtenus par MBNA. Nous ne nous attendons pas moins à voir nos marges se comprimer jusqu'en 2013, du moins tant que les taux d'intérêt resteront bas.

Dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance, le portrait est plus mitigé. Autant la Gestion de patrimoine a connu de bons résultats jusqu'à présent au cours de l'exercice, autant elle n'a pas pu échapper à l'incertitude qui régnait sur certains marchés ni aux faibles niveaux de négociation. En dépit des difficultés liées au contexte, nous n'en prévoyons pas moins de solides résultats pour la Gestion de patrimoine, grâce notamment à une bonne maîtrise des coûts et à un afflux continu d'actifs de clients. Le segment Assurance devrait aussi produire de bons résultats tout au long de 2012, grâce à une bonne croissance des primes et à une gestion efficace des demandes de règlement.

Aux États-Unis, le secteur de détail devrait voir le volume de ses prêts augmenter sensiblement sous l'afflux de prêts hypothécaires résidentiels, de prêts-autos indirects et de prêts aux entreprises. Nous nous attendons également à une forte croissance des dépôts à l'interne à mesure que nos nouvelles succursales prendront de la maturité.

En revanche, la réglementation américaine continue de nous ralentir dans notre progression, tant nous sommes occupés à contrer les répercussions du *Durbin Amendment* et à composer avec de faibles taux d'intérêt qui exercent toujours des pressions sur nos marges. Dans l'ensemble, cependant, nous devrions ressortir de 2012 forts de bénéfices rajustés en nette progression.

En ce qui concerne les Services bancaires de gros, la volatilité des marchés sous l'effet de la résurgence des tensions en Europe devrait se répercuter à la baisse sur nos produits de négociation. Je n'en ai pas moins confiance que notre modèle commercial résolument tourné vers le client nous permettra de tirer de nos capitaux propres un rendement de l'ordre de 15 à 20 % pour l'exercice.

Comme vous le voyez, j'ai parlé plusieurs fois du contexte macroéconomique et des vents contraires auxquels devaient faire face nos activités. Nous avons bien l'impression que ce thème reviendra désormais comme un leitmotiv. Comme nous l'avons déjà dit, la reprise devrait prendre un certain temps pour se réaliser – et nous n'avons pas changé d'avis sur la question.

La crise des dettes souveraines a resurgi dans la zone euro. C'est là la preuve que l'injection de liquidités par la Banque centrale européenne plus tôt dans l'année n'a procuré qu'un soulagement temporaire sans s'attaquer aux véritables problèmes structurels sous-jacents des régions visées. Même si la notion même d'euro semble être une construction imparfaite, dénouer cette construction pourrait se révéler une opération tout aussi périlleuse. Cela est sans compter qu'une réduction des déficits publics qui ne s'accompagnerait pas par ailleurs de nouvelles mesures de croissance poserait des risques tant sur le plan social que sur le plan économique.

Nous n'estimons pas pour l'heure que les bouleversements actuels en Europe feront dérailler la reprise aux États-Unis, qui, selon des statistiques récentes, serait plutôt même en train de s'accélérer. Les ménages sont lentement en train d'assainir leur bilan, et la croissance de l'emploi progresse à relativement bon rythme. Le principal nuage qui pourrait assombrir les perspectives aux États-Unis pourrait plutôt venir du choc que provoquera, l'an prochain, l'expiration de multiples avantages fiscaux,

choc qui ne manquera pas d'amener avec lui une bonne dose d'austérité que l'économie pourrait ne pas être suffisamment solide pour absorber.

L'économie américaine a maintes et maintes fois prouvé sa résilience avec le temps, ce qui a de quoi nous encourager, mais nous n'en estimons pas moins que la reprise sera lente et que les taux d'intérêt ne remonteront pas de leurs bas niveaux avant encore un certain temps.

Au Canada, les perspectives sont meilleures, mais pas toutes roses pour autant. Voyons d'abord le secteur du logement. Avec le recul, il s'est trouvé qu'un solide secteur du logement a joué pour beaucoup dans le regain de vigueur de l'activité économique – vigueur à laquelle la solidité du système bancaire du pays, conjuguée à des taux d'intérêt peu élevés, n'a pas été étrangère.

Le risque en l'occurrence réside toutefois dans ce que ce facteur jusque-là positif vienne à s'inverser si jamais les prix du logement devaient subir une correction par trop brusque. Anticipant cela, le gouvernement a essayé d'atténuer ce risque en resserrant peu à peu les normes de la SCHL. Nous l'appuyons dans cette démarche. Plus récemment, le BSIF a émis des directives à l'intention du secteur et accru sa surveillance des pratiques de crédit.

Je n'irais pas jusqu'à dire que le Canada court le risque d'une débandade comme celle qu'ont connue les États-Unis en la matière, car la structure même du marché du logement au pays et la nature de nos pratiques de crédit diffèrent des leurs. Je n'en crois pas moins qu'il serait prudent de ne pas trop s'appuyer sur les effets collatéraux de faibles taux d'intérêt. Même si les banques étaient à même d'absorber le gros des coûts directs d'une profonde correction du marché, on ne peut en dire autant pour l'économie en général, ce qui commande la prudence.

Nous voyons à l'heure actuelle des signes d'un certain ralentissement du marché du logement et les risques d'une correction subite vont décroissant. Nous croyons que les interventions du BSIF auront aussi pour effet d'en adoucir encore davantage la sévérité. Nous ne voyons donc pas pour le moment la nécessité de resserrer davantage nos conditions, du moins pas tant que nous n'aurons pas vraiment constaté le plein effet des changements annoncés. Laissons plutôt les marchés évoluer et, s'il y a lieu de resserrer les conditions, nous penchons davantage pour des prêts à proportion élevée.

Pour l'immédiat, vu le contexte de faibles taux d'intérêt, nous estimons qu'il faudra travailler dur pour rester dans la fourchette des 7 à 10 % de bénéfice par action au cours des prochaines années. C'est pourquoi nous cherchons à faire de la gestion de la productivité un facteur de compétitivité pour la TD.

La maîtrise des dépenses est appelée à devenir un facteur croissant dans notre capacité de dégager un levier d'exploitation positif et de trouver les ressources pour continuer d'investir et d'accroître notre part de marché. Comme il en a été question à la Journée des investisseurs du mois dernier, nous cherchons à apporter des réductions durables à nos coûts de base, ce qui nous permettra en retour d'investir dans des projets de croissance qui aideront à assurer la pérennité de notre entreprise.

En guise de conclusion, je suis très heureux des résultats que nous vous annonçons aujourd'hui et des performances impressionnantes de notre équipe de direction. Pour relever les défis qui nous attendent, nous entendons continuer de faire ce que nous avons fait ces dix dernières années : ne jamais perdre de vue nos objectifs, mener à bien notre stratégie commerciale, investir pour le long terme et exploiter les stratégies de croissance que nous vous avons exposées à la Journée des investisseurs, le mois dernier.

Cela étant dit, je passe maintenant la parole à Colleen.

Colleen Johnston, chef des finances et chef de groupe, Finances, Groupe Banque TD

Merci, Ed et bon après-midi à tous. Je vous invite à passer à la diapo 4.

Nous sommes ravis de nos résultats du deuxième trimestre de 2012. Le résultat net rajusté de la Banque se chiffre à 1,7 milliard de dollars pour le trimestre, en hausse de 14 % par rapport à il y a un an, tandis que, après dilution, il est de 1,82 \$ l'action, soit 12 % de plus qu'au deuxième trimestre de 2011.

Ce solide bénéfice vient pour l'essentiel du résultat rajusté record de nos activités de détail qui, à hauteur de 1,6 milliard de dollars, est en progression de 14 % en glissement annuel. Le secteur Gestion de patrimoine et Assurance et les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis ont eux aussi affiché des bénéfices records pour le trimestre.

En ce qui concerne les Services bancaires de gros, les résultats ont été de bonne tenue, avec un bénéfice net de 197 millions de dollars, soit une hausse de 5 % par rapport à il y a un an. Le secteur Siège social a pour sa part affiché une perte rajustée de 20 millions, alors qu'elle avait été de 29 millions de dollars au deuxième trimestre de 2011.

Passons maintenant à la diapo 5.

Cette diapo ventile le résultat du trimestre en deux selon qu'il est « comme présenté » ou « rajusté ». La différence entre les deux est attribuable aux six « éléments à noter » – qui n'ont rien de nouveau pour ce trimestre.

Le trimestre a aussi été très bon pour les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada. Leur résultat net rajusté est de 838 millions de dollars, en progression de 14 % par rapport à un an plus tôt. Si l'on en exclut MBNA, la croissance du bénéfice a été marquée pour le trimestre, à 9 %. Quant à MBNA, son bénéfice a marqué de solides progrès pendant le trimestre par suite de niveaux de crédit qui se sont révélés supérieurs aux attentes.

Comme vous le savez, le deuxième trimestre a tenu compte des résultats de MBNA sur tout le trimestre, ce qui a gonflé de 10 % les produits rajustés, de 7 % les frais rajustés, de 22 points de base la marge de taux d'intérêt nette, et de 95 millions de dollars la provision pour pertes sur créances.

La croissance de 4 % des produits rajustés, si l'on fait toujours exclusion de MBNA, a été vigoureuse pour le trimestre, par suite d'une bonne progression des volumes et des commissions et de l'ajout au calendrier d'un jour civil supplémentaire par rapport à l'exercice précédent, qu'est venu atténuer le repli de la marge sur les actifs productifs moyens.

Le secteur du détail continue de marquer une croissance du volume de prêts, même si cette croissance s'est quelque peu ralentie, avec des augmentations en glissement annuel de 7 % pour le crédit garanti par des biens immobiliers et de 13 % pour les prêts automobiles. À 14 %, la croissance des prêts aux entreprises a gardé toute sa vigueur.

Nous continuons d'observer une bonne croissance du volume de dépôts, avec des dépôts de particuliers en hausse de 6 % et des dépôts d'entreprises qui ont augmenté en moyenne de 9 %.

La qualité du crédit est restée stable avec, pour les services bancaires, une provision pour pertes sur créances, MBNA non comprise, en baisse de 10 % par rapport à un an plus tôt, en raison d'un rendement du crédit amélioré et à de meilleures stratégies de recouvrement.

Si l'on fait exclusion de MBNA, la marge a reculé de 12 points de base par rapport à il y a un an, du fait du contexte de faibles taux d'intérêt, de la composition du portefeuille et des pressions concurrentielles qui se sont exercées sur les prix. Par rapport au trimestre précédent, le recul est de 2 points de base.

Pour le troisième trimestre, nous prévoyons que la marge augmentera légèrement sous l'effet des activités saisonnières et des mesures axées sur les prix. Nous n'en pensons pas moins que les faibles taux d'intérêt contribueront au repli des marges au quatrième trimestre comme en 2013.

Le levier d'exploitation rajusté s'établit à 2 %. Bien que les frais aient légèrement monté au cours du trimestre en raison de l'échéancier des paiements liés aux projets commerciaux et du jour ouvrable qui s'est ajouté au calendrier, nous continuons de prévoir un levier d'exploitation positif rajusté pour 2012.

Veillez passer à la diapo 7.

Le secteur Gestion de Patrimoine et Assurance, exclusion faite de TD Ameritrade, a produit de solides résultats en dépit de marchés financiers toujours difficiles. Le bénéfice net de 318 millions de dollars s'inscrit en hausse de 23 % par rapport à il y a un an et de 8 % par rapport au trimestre précédent. Les deux segments ont connu des résultats records ce trimestre.

Les résultats du segment Gestion de patrimoine ont progressé de 3 % en glissement annuel. Les produits sont restés au même niveau, vu que la forte croissance des actifs et des commissions dans les domaines des services-conseils et de la gestion d'actifs a été contrebalancée par une baisse des volumes de négociation dans les services de placement directs. Les frais se sont repliés de 1 %, conséquence des interventions proactives de la direction.

Les produits du segment Assurance ont progressé de 51 % en glissement annuel par suite d'un moins grand nombre de demandes de règlement lié à des phénomènes météo, à la prise en compte de MBNA, à une forte croissance des primes et à l'amélioration sur le plan des demandes de règlement. MBNA a contribué aux 9 points de base à la croissance du résultat net. Les frais liés au secteur Gestion de patrimoine et Assurance ont augmenté de 1 % par rapport à un an plus tôt.

TD Ameritrade a contribué l'équivalent de 47 millions de dollars canadiens au résultat de la TD pour le trimestre, en baisse de 18 % par rapport à il y a un an, et de 15 % par rapport au trimestre précédent, ce qui résulte en partie de la baisse du volume de négociation.

Passons à la diapo 8.

Aux États-Unis, les Services bancaires personnels et commerciaux ont dégagé un résultat net rajusté record de 358 millions de dollars US pour le trimestre, en hausse de 9 % par rapport à il y a un an et de 4 % par rapport au trimestre précédent. Cette augmentation est venue pour l'essentiel d'une croissance marquée à l'interne.

Le volume de croissance interne des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, exclusion faite des acquisitions, est resté très solide. Si l'on exclut l'acquisition des Services financiers Chrysler, les prêts moyens ont augmenté de 10 %, les prêts hypothécaires ayant bondi de 30 % et les prêts commerciaux de 7 %, par rapport à un an plus tôt.

Les dépôts moyens, exclusion faite de l'incidence des dépôts de gouvernements et des comptes de dépôts assurés de TD Ameritrade, ont augmenté de 8 %, les dépôts de particuliers ayant progressé de 8 %, contre 4 % pour les dépôts d'entreprises. Les comptes « sweep », à savoir les comptes générateurs de produits de TD Ameritrade, ont progressé de 23 % en un an, mais ils sont en recul d'environ 2 % par rapport au trimestre précédent.

L'incidence, en valeur brute, du *Durbin Amendment* cadre avec nos prévisions antérieures, et nous continuons de mettre en œuvre des stratégies pour en atténuer les répercussions.

Il y a bien eu quelques éléments inhabituels pendant le trimestre, dont des profits d'environ 80 millions de dollars à la vente de titres de notre portefeuille de placements, et une hausse particulièrement marquée des frais juridiques et des frais liés au crédit. Financement auto TD a aussi connu un record de financements au deuxième trimestre, mais devrait affronter certaines difficultés au deuxième semestre lorsque s'éteindront les prêts à haute marge dont il a hérité. Au total, la provision pour pertes sur créances a été relevée de 7 % par rapport à il y a un an.

Les frais rajustés ont augmenté par rapport à un an plus tôt, par suite surtout des investissements réalisés dans la base de l'entreprise et, notamment, dans les nouvelles succursales, les frais juridiques et frais liés au crédit, et l'acquisition des Services financiers Chrysler.

Veillez maintenant passer à la diapo 9.

Les Services bancaires de gros ont produit de bons résultats ce trimestre, avec un bénéfice net de 197 millions de dollars. Il s'agit là d'une hausse de 5 % du résultat par rapport au deuxième trimestre de 2011 attribuable à l'augmentation des produits dans différentes branches d'activités et, notamment, les activités de placement, ainsi qu'aux retombées d'un élément fiscal favorable, qui ont été en partie contrebalancées par la hausse des frais autres que d'intérêts et le recul des produits tirés de la négociation de titres à taux fixe. Le rendement annualisé des capitaux propres en actions ordinaires a été de 19,5 %.

À hauteur de 278 millions de dollars, les revenus tirés des activités de négociation ont été conséquents. Les tendances négatives des marchés vers la fin du trimestre ont fait baisser les produits tirés de la négociation de titres à taux fixe. Nous maintenons notre prévision précédente de 300 millions de dollars par trimestre sur un cycle normalisé.

La provision pour pertes sur créances est du même ordre qu'au deuxième trimestre de 2011. Les frais ont augmenté de 12 % en glissement annuel, par suite d'une augmentation surtout des charges opérationnelles.

Passons à la diapo 10.

Après rajustement, le trimestre du secteur Siège social se solde par une perte de 20 millions, comparativement à une perte de 29 millions de dollars un an plus tôt. Cette variation s'explique principalement par la baisse du montant net des charges générales.

Cela nous laisse présager d'une accentuation de cette perte pour les troisième et quatrième trimestres, de l'ordre de 40 à 80 millions de dollars, laquelle devrait en partie rendre compte de la remontée de nos frais au deuxième semestre.

Passons maintenant à la diapo 11.

Compte tenu d'une croissance de nos revenus qui s'inscrira sur fond de croissance économique au ralenti, nous continuons de miser sur la maîtrise de nos dépenses tout en continuant d'investir dans l'avenir. Notre ratio d'efficacité rajusté s'établit à 56,8 % pour le deuxième trimestre, soit une amélioration de 150 points de base par rapport au trimestre correspondant de 2011.

Après rajustement, nous avons produit un levier d'exploitation positif de 290 points de base au cours du trimestre écoulé, par suite des acquisitions réalisées, de la solide croissance de nos produits de base et d'une gestion prudente de nos frais. Si l'on fait exclusion des acquisitions et des opérations de change, nous nous attendons à ce que nos frais rajustés pour 2012 se situent au bas de la fourchette des unités. Comme quoi nos dépenses resteront une priorité à l'échelle de la Banque et au cœur de notre planification pour 2013, qui est déjà bien en cours.

Je vous invite maintenant à passer à la diapo 12.

Pour ce qui est du capital, notre ratio des capitaux propres de première catégorie pour le deuxième trimestre est de 12 %, tandis que notre ratio pro forma selon Bâle III est de 7,4 %. Comme quoi nos prévisions relativement à Bâle III restent inchangées.

Passons à la diapositive 13.

Nous continuons de viser une croissance du résultat par action de l'ordre de 7 à 10 %, même s'il nous semble plus probable d'atteindre seulement le bas de la fourchette. En ce qui concerne nos divers secteurs d'activité, les bénéficiaires du deuxième semestre devraient se situer à peu près au niveau du premier semestre, tandis que les pertes du secteur Siège social devraient s'accroître pendant la deuxième partie de l'exercice comparativement à la première partie, en raison de la hausse des frais prévue.

Sur ce, je passe la parole à Mark.

Mark Chauvin, chef de groupe et chef de la gestion des risques, Groupe Banque TD

Merci Colleen et bon après-midi à tous. Veuillez passer à la diapositive 14.

Je tiens tout d'abord à vous rappeler que les titres de créance classés comme prêts dans les portefeuilles de prêts acquis ayant subi une perte de valeur n'ont pas été pris en compte dans les diapos sur le crédit.

Au Canada, la qualité du crédit est restée bonne dans tous les portefeuilles. La provision pour pertes sur créances s'est repliée de 7 millions de dollars par rapport au trimestre précédent, en dépit du mois supplémentaire de résultats de MBNA. Sans pour autant trop nous avancer, nous n'en croyons pas moins que le rendement du portefeuille de cartes de crédit de MBNA ira au-delà de nos attentes.

Pour ce qui est des États-Unis, les tendances positives qui ont marqué le portefeuille de crédit ont continué sur leur lancée au cours du trimestre écoulé. Bien que la provision pour pertes sur créances ait augmenté par suite de l'irrégularité qui a caractérisé les pertes du trimestre, les données de crédit sous-jacentes ont continué de s'améliorer, comme en font foi le recul des prêts douteux et des nouvelles souscriptions, la réduction continue des montants en souffrance, et la chute des « prêts critiqués et classés » (ce que l'ASC appelle des *criticized and classified loans*), et nous voyons de moins en moins de prêts à problème à l'horizon. Si l'on en juge par ces tendances, notre provision pour pertes sur créances devrait s'être réduite d'ici à la fin de l'année.

Enfin, je tiens à confirmer qu'il n'y a pas eu d'évolution notable pour ce qui est du rendement des portefeuilles acquis et titres de créance classés comme prêts au cours du trimestre écoulé.

Je redonne la parole à Rudy.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Rudy Sankovic, premier vice-président, Relations avec les investisseurs, Groupe Banque TD

Merci, Mark.

Nous allons donc amorcer maintenant notre période de questions et, pour donner la chance à chacun de participer, je vous inviterais à vous limiter à une question et à vous remettre à la queue s'il reste du temps. Nous souhaiterions, dans la mesure du possible, limiter notre entretien à 1 heure et à le clore à 16 heures pile. À ceux qui interviennent en personne, je vous prierais de bien vouloir d'abord vous identifier avant de poser votre question. Avant de clore la conférence d'aujourd'hui, j'inviterai Ed à livrer quelques derniers commentaires. Alors pourquoi ne commencerions-nous pas par ici même? Y a-t-il des questions dans la salle? John?

John Reucassel, analyste, BMO Marchés des capitaux

Ma question s'adresse à Ed ou à Tim. Vous avez parlé des nouvelles règles du BSIF et avez dit souhaiter y regarder de plus près pour voir ce que cela pourrait avoir comme conséquences sur les prêts à la consommation. Pourriez-vous nous dire en quoi vous pensez que ces règles consisteront? Croyez-vous qu'on pourrait vouloir ramener cela à une simple question de ralentissement de la croissance de la consommation en regard de la croissance du PIB?

Et, si je ne m'abuse, ces nouvelles règles du BSIF n'ont pas encore été mises en œuvre – ce qui pourrait se faire cet été ou cet automne. Pensez-vous qu'on cherchera à prendre les devants vis-à-vis de certains types de prêts ou que le secteur bancaire va anticiper la situation pour en promouvoir certains?

Ed Clark, président du Groupe et chef de la direction, Groupe Banque TD

Je vais amorcer un début de réponse puis passer la main à Tim pour la suite, d'accord?

Je crois comprendre que le BSIF exprime ici une préoccupation. Je pense que c'est en cela que la réglementation canadienne diffère notamment de la réglementation américaine. Aux États-Unis, on a un système nettement plus prescriptif. C'est ainsi qu'on attend d'abord d'avoir les règles devant les yeux avant de se demander ce qu'on pourra et ne pourra pas faire dans les circonstances.

Au Canada, je crois que le système est meilleur. Le BSIF dit en quelque sorte : « Voici un secteur qui me cause des inquiétudes et je me tourne vers vous, les banques, pour que vous abordiez la question en fonction des risques en cause, et que vous vous assuriez que vous n'êtes pas en train de faire quelque chose que vous ne devriez pas. » Dès lors que vous adressez une pareille mise en garde à un système bancaire ou de crédit, cela a pour effet d'amener les principaux intéressés à resserrer les conditions en place.

Nous avons donc l'impression que, quelque part, c'est ce qui pourrait se passer, qu'à la limite les gens choisiront d'adopter des règles plus rigoureuses que celles auxquelles on avait cru au départ.

Tim?

Tim Hockey, chef de groupe, Services bancaires canadiens, Financement auto et Cartes de crédit, Groupe Banque TD

J'ajouterai que le BSIF a envoyé aux banques un projet de nouvelles lignes directrices, en leur demandant de le commenter. Ce que nous avons fait. À présent que le délai de réaction est expiré, nous pensons que le Bureau rendra son interprétation finale des règles probablement au cours de l'été. Cette interprétation sera vraisemblablement assortie d'un calendrier de mise en œuvre.

Si elles doivent être appliquées, certaines règles pour lesquelles il y a eu appel de commentaires pourraient avoir ou non, selon les commentaires reçus, d'assez grosses répercussions d'ordre systémique. Comme quoi il y a bien un calendrier d'envisagé pour son application. Maintenant, cela pourrait prendre six mois, voire jusqu'à un an, avant de se mettre en place, dépendamment de certaines choses.

Mais en ce qui concerne votre dernière question, à savoir quand nous en aurons le cœur net, je vous dirai que nous voyons déjà des signes que les marchés sont en train de ralentir. Et, comme vous le faites remarquer, les règles proposées n'ont pas encore été mises en place. Je crois que les commentaires d'Ed sont assez clairs sur ce qui se passera d'ici à ce qu'elles soient mises en place. Nous aurons probablement anticipé les choses. Et cela aura un effet ralentisseur, cela ne fait aucun doute.

Comme quoi nous n'essayons pas de faire valoir d'autres règles en ce moment que celles qui sont déjà envisagées. Je crois que nous avons fait preuve de beaucoup de prudence en la matière – et par « nous » j'entends aussi le gouvernement du Canada – pour ordonnancer les nouvelles directives s'appliquant au crédit, de manière telle qu'elles amènent des effets lents et modérés, plutôt que brusques et radicaux.

John Reucassel, analyste, BMO Marchés des capitaux

Mais cela a-t-il eu pour effet de vous amener à mettre certaines formes de crédit en place par anticipation?

Tim Hockey, chef de groupe, Services bancaires canadiens, Financement auto et Cartes de crédit, Groupe Banque TD

Je ne pense pas que cela soit encore le cas – la question n'est pas aussi connue qu'on le croit. Mais je crois néanmoins que lorsque ces règles auront été publiées, il s'écrira vraisemblablement plus d'articles sur la question, sur la façon dont on peut s'y préparer. Habituellement, chaque fois que cela s'est produit dans le passé, nous avons bien vu un petit effet d'anticipation, mais encore rien pour le moment.

Rudy Sankovic, premier vice-président, Relations avec les investisseurs, Groupe Banque TD

Entendu, merci, John. Michael?

Michael Goldberg, analyste, Valeurs mobilières Desjardins

Il semblerait que le deuxième trimestre ait connu un niveau élevé de réhabilitation de prêts, en fait beaucoup plus élevé qu'aux trimestres précédents. Est-ce là le signe d'une tendance à l'amélioration de la qualité du crédit? Dans quel secteur est-ce en train de se produire? Et pensez-vous que la tendance va se maintenir?

Mark Chauvin, chef de groupe et chef de la gestion des risques, Groupe Banque TD

Michael, quand vous parlez de « réhabilitation de prêts », faites-vous allusion à la diminution ou à la réduction des « autres biens immobiliers détenus » aux États-Unis, les *OREO*?

Michael Goldberg, analyste, Valeurs mobilières Desjardins

Non, je fais allusion aux règlements, aux ventes et aux remboursements de créances, qui sont nettement en hausse.

Mark Chauvin, chef de groupe et chef de la gestion des risques, Groupe Banque TD

Je vois. Comme je l'ai indiqué, il y a deux facteurs où nous avons effectivement vu une évolution des choses aux États-Unis du point de vue de la réglementation. Avec toutes les procédures de saisie de biens hypothéqués qui sont en cours et qui s'éternisent, on a atteint un point où – c'est là que cela devient un problème pour le secteur – les banques ont dans les faits repris la propriété des immeubles sans pour autant que les titres leur en aient été transférés.

Si bien que les organismes de réglementation ont dû revoir leur copie et resserrer les règles. On a vu un peu les retombées de ce changement de pratiques au cours du trimestre. C'est un facteur qui a pu jouer, mais cela reste un facteur ponctuel.

Ed Clark, président du Groupe et chef de la direction, Groupe Banque TD

Nous avons inventé un nouveau critère de propriété. Si c'est nous qui payons pour faire tondre la pelouse, c'est que la maison nous appartient.

Mark Chauvin, chef de groupe et chef de la gestion des risques, Groupe Banque TD

Ça c'est un facteur. L'autre facteur est que nous voyons un plus grand nombre de prêts qui finissent par se régler que ce qu'on avait pensé au départ, voyez-vous? Autrement dit, il se règle plus de prêts douteux qu'on en avait prévus. Cela a été particulièrement évident au cours des deux derniers trimestres, et, à mon sens, c'est le facteur qui a le plus joué dans l'amélioration des choses jusqu'à présent comme pour l'avenir immédiat.

Michael Goldberg, analyste, Valeurs mobilières Desjardins

Et c'est propre aux États-Unis?

Mark Chauvin, chef de groupe et chef de la gestion des risques, Groupe Banque TD

N'oublions pas qu'au Canada les portefeuilles sont déjà beaucoup plus solides, on s'entend? Je dirais que je les ferais entrer dans cette catégorie.

Ce sont les activités de gros qui, au départ, ont le moins de prêts à problème. Le portefeuille canadien de prêts aux entreprises tourne à des taux très bas, comme quoi un prêt peut faire toute la différence, mais on n'en reste pas moins à des taux qui sont historiquement bas.

Quant aux activités de détail, nous voyons en fait que le portefeuille regagne les niveaux d'avant la récession et, sur une base annualisée, nous croyons qu'au fond ce n'est pas mal du tout. Alors je ne vois pas quoi que ce soit de notable qui est ici en train de changer.

En revanche, ce que nous avons constaté est une augmentation pour MBNA, ce à quoi nous devons nous attendre. Mais maintenant qu'on avance, on voit malgré tout que cela a un peu baissé. Et, pour moi, c'est indicateur d'un crédit de bonne qualité.

Michael Goldberg, analyste, Valeurs mobilières Desjardins

Merci.

Rudy Sankovic, premier vice-président, Relations avec les investisseurs, Groupe Banque TD

Merci, Michael. Jason?

Jason Bilodeau, analyste, Valeurs mobilières TD

Ed, vous avez parlé un peu des vents contraires qu'amenait le contexte des taux d'intérêt pour le secteur. Mais, à nouveau, la rumeur a commencé à courir que le Canada serait peut-être l'un des premiers à relever les taux à l'automne ou peut-être en 2013.

Je me demandais en quoi cela cadrerait vraiment avec les perspectives que vous avez annoncées, ou si vous croyez que le relèvement des taux se ferait par augmentations assez petites et graduelles, de manière que cela ne changerait pas vraiment votre point de vue sur le contexte actuel des faibles taux d'intérêt.

Ed Clark, président du Groupe et chef de la direction, Groupe Banque TD

Je dirais que tout dépend au départ des prévisions dont vous partez, et il y en a pour lesquelles les répercussions sur l'activité économique au Canada seraient de grande ampleur. Je crois que tout dépend aussi du pessimisme que vous montrez à l'égard de ce qui se passera en Europe et de ses conséquences sur le Canada.

Je pense donc qu'en ces temps d'incertitude les pouvoirs publics seront plus enclins à maintenir les taux à des niveaux bas plutôt qu'à les relever, et que nous devons mener nos activités sur la base de l'hypothèse que les taux resteront bas et abaisser nos coûts de base en conséquence. Et s'il s'avère que les taux montent à un rythme plus rapide, cela viendra en prime. Mais nous n'allons pas mener les affaires de la Banque sur la base que la hausse des taux d'intérêt pourrait se charger de régler nos difficultés.

Jason Bilodeau, analyste, Valeurs mobilières TD

Je vois, c'est tout à fait sensé. J'essaie seulement de mieux comprendre votre seuil de sensibilité. Si les taux au Canada devaient monter, disons de 25 ou 50 points de base au deuxième semestre ou début 2013, considèreriez-vous toujours qu'il s'agit là d'un contexte de faibles taux particulièrement difficile, ou cela se trouverait-il au contraire à alléger quelque peu les pressions qui s'exercent sur vous?

Ed Clark, président du Groupe et chef de la direction, Groupe Banque TD

Cela n'enlève rien au besoin d'abaisser encore notre structure de coûts, parce que les nouveaux taux qui viendront remplacer les taux venant à échéance leur seront supérieurs. Mais les répercussions pourraient être de grande ampleur. En fait, nos principaux comptes sont suffisamment gros pour que, s'ils devaient être multipliés par 25 points de base, cela pourrait avoir des répercussions considérables pour nous sur des chiffres qui sont déjà importants.

Jason Bilodeau, analyste, Valeurs mobilières TD

Ok. Merci.

Rudy Sankovic, premier vice-président, Relations avec les investisseurs, Groupe Banque TD

Merci, Jason.

John Aiken, analyste, Barclays Capital

Deux petites questions rapides sur les Services financiers Chrysler. Colleen, dans votre commentaire, vous avez parlé que certains prêts-autos allaient venir à terme et que cela vous préoccupait. Je présume que cela ne concerne que la différence que cela pourrait entraîner en revenus, mais pas nécessairement en volume, c'est bien ça?

Colleen Johnston, chef des finances et chef de groupe, Finances, Groupe Banque TD

Oui, c'est juste. En fait, deux choses sont en train de se passer. Il y a, d'une part, le portefeuille de prêts dont nous avons hérité qui diminue et pour lequel les écarts de taux étaient assez lucratifs. Puis il y a les nouveaux prêts, qui, à nouveau, franchissent des niveaux records. En revanche, les écarts de taux sont moins avantageux dans ce segment, si bien qu'il nous faudra travailler fort pour y optimiser nos marges dans un futur rapproché – mais je vais laisser Tim vous en parler davantage.

Tim, vous souhaitez ajouter quelque chose?

John Aiken, analyste, Barclays Capital

Tim, pardonnez-moi de vous interrompre, si vous me le permettez, je vais en profiter pour enchaîner logiquement sur ma question suivante. Il semble y avoir eu une très forte croissance dans le secteur des prêts automobiles. Diriez-vous que nous avons atteint le point d'inflexion et que les activités dont vous avez fait l'acquisition sont finalement en train de rapporter, ou assisterions-nous à une remontée plus lente?

Tim Hockey, chef de groupe, Services bancaires canadiens, Financement auto et Cartes de crédit, Groupe Banque TD

Il ne fait aucun doute que, considéré du point de vue exclusivement du volume, nous en sommes déjà à réaliser chaque mois, aux États-Unis seulement, un volume d'environ 800 millions de dollars. Comme quoi, c'est là tout un bond, et nous comptons à présent pas moins de 8 200 concessionnaires.

Un an après l'acquisition, nous en sommes déjà au point de dire : « Bon, quel serait maintenant le meilleur moyen d'optimiser nos marges rajustées en fonction du risque? » La question n'est pas juste de savoir si l'on doit rechercher une augmentation à la fois du nombre de concessionnaires et du volume, mais aussi de savoir s'il y a aussi moyen d'augmenter les marges.

Ce qui est ressorti du marché au cours de la dernière année est qu'on a observé un resserrement très marqué des prêts de bonne qualité et de super bonne qualité. Et il y a une marge rajustée pour le risque à prendre dans le segment des prêts à taux quasi préférentiel. Mais pas les prêts à risque, cela ne nous intéresse pas, seulement le quasi préférentiel. Ce qui fait qu'on essaie maintenant de déterminer, en fonction de la dynamique du marché, où il nous serait possible d'accroître notre marge.

Rudy Sankovic, premier vice-président, Relations avec les investisseurs, Groupe Banque TD

Bien, merci. Une autre question dans la salle? Michael, il faudra vous remettre à la queue. Nous allons maintenant prendre les appels; téléphoniste?

Téléphoniste

La prochaine question vient de Steve Theriault, de Bank of America Merrill Lynch. Allez-y, monsieur.

Steve Theriault, analyste, Merrill Lynch Canada

Merci beaucoup. Pour enchaîner sur le rythme auquel s'épuiseront les prêts-autos, quelle est alors la conclusion, que leur disparition finira par avoir d'importantes répercussions sur les marges à court terme ou pas nécessairement?

Tim Hockey, chef de groupe, Services bancaires canadiens, Financement auto et Cartes de crédit, Groupe Banque TD

J'essaie de me remettre en mémoire les marges propres à Financement auto TD aux États-Unis. Pour le court terme, je vous reviendrai là-dessus. Je crois avoir un dossier qui dit que – ce qui revient à dire que.

Colleen Johnston, chef des finances et chef de groupe, Finances, Groupe Banque TD

Steve, voulez-vous connaître la marge des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis ou juste la marge globale de Financement auto TD?

Steve Theriault, analyste, Merrill Lynch Canada

Non, la marge des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis. Serait-elle suffisante pour traverser cette situation?

Colleen Johnston, chef des finances et chef de groupe, Finances, Groupe Banque TD

Je vois. Je ne le crois pas.

Tim Hockey, chef de groupe, Services bancaires canadiens, Financement auto et Cartes de crédit, Groupe Banque TD

Non.

Colleen Johnston, chef des finances et chef de groupe, Finances, Groupe Banque TD

Bharat, peut-être souhaiteriez-vous commenter où en sont les marges en général? En fait, on voit que les marges se baladent un peu en dents de scie. On a vu qu'elles avaient monté ce trimestre et, vous savez déjà que cela est dû en l'occurrence à la comptabilisation des prêts acquis ayant subi une perte de valeur, que nous n'avons pas fait entrer dans le graphique de la diapo. Comme quoi on peut voir le manque de régularité. Cela dit, je crois que, pour l'avenir immédiat, elles devraient se situer dans une fourchette raisonnable.

Bharat Masrani, Chef de groupe, Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, Groupe Banque TD

Steve, ici Bharat. De toute évidence, les marges font face à de légers vents contraires, et l'on constate que les taux sont généralement comprimés – comme quoi on doit s'attendre à composer avec une certaine compression des marges avec le temps.

Mais, il y a de cela plusieurs trimestres, nous avons dit nous attendre aux États-Unis à une fourchette de l'ordre de 350 à 375 points de base. Avec le recul, je crois que cette hypothèse nous semble toujours appropriée.

Steve Theriault, analyste, Merrill Lynch Canada

Entendu, merci. J'aimerais à présent, si vous me le permettez, poser à Bob Dorrance une question sur les actifs pondérés en fonction des risques. Vous avez fait de gros gains au premier trimestre dans la foulée de Bâle 2.5. Et, pour résumer, on dirait qu'il s'est rogné quelque 3 milliards d'actifs pondérés pour le risque ce trimestre. Que pourriez-vous nous dire sur ce qui a été fait de particulier pour vous en soulager, et y a-t-il encore place pour des mouvements de la sorte?

Et peut-être n'êtes-vous pas en mesure de répondre à ma prochaine question, mais je la pose quand même. Est-il envisageable de retrouver le niveau élevé de 30 milliards de dollars d'actifs pondérés en fonction des risques, de regagner une bonne part de ce que vous aviez perdu au début de l'année?

Bob Dorrance, chef de groupe, Services bancaires de gros, Groupe Banque TD

La réponse rapide consisterait à dire que nous avons mis en place le modèle au début de l'année et que ce n'est que depuis ce moment-là que tous nos bureaux travaillent vraiment à partir du même modèle.

Et il leur a été demandé de passer en revue les modes de fonctionnement de leurs secteurs respectifs ainsi que toutes les positions qui étaient prises pour faire de l'argent, et de voir s'il n'y avait pas moyen de faire les choses plus efficacement, de les optimiser. Et c'est ce qui se passe depuis.

À titre d'exemple, les crédits de la qualité non spéculative se ressentent beaucoup d'une valeur à risque exacerbée. Nous disons donc, du point de vue de notre portefeuille, qu'il vaudrait peut-être mieux en détenir moins. En fait, c'est ce que fait aussi le marché, car nous ne sommes pas les seuls à recourir à cette stratégie.

Comme quoi, au final, on voit que c'est juste le marché – et nous en faisons partie – qui s'adapte aux nouvelles règles du jeu. Notre travail consiste alors à maintenir nos niveaux de rentabilité et de revenus, et employer, pour ce faire, le montant de capital optimal dans les circonstances.

Y aurait-il place pour l'amélioration? Je le pense. Cela dit, la VAR est aussi exposée à des facteurs de marché devant lesquels nous restons impuissants. Et si ces facteurs de marché se détériorent, cela vient gonfler la VAR. En revanche, nous cherchons toujours des moyens d'employer le capital que nous détenons dans le secteur pour voir s'il n'y aurait pas moyen de réduire cette valeur à risque. Je ne crois pas que nous puissions revenir au stade où nous étions juste avant de commencer, non.

Rudy Sankovic, premier vice-président, Relations avec les investisseurs, Groupe Banque TD

Merci, Steve. Prochaine question s'il vous plaît; téléphoniste?

Téléphoniste

La prochaine question vient de Robert Sedran, de la CIBC. Allez-y, monsieur.

Robert Sedran, analyste, CIBC

Bonjour. J'aimerais revenir sur le marché du logement. Tim, vous avez indiqué en réponse à une question précédente que le marché pourrait déjà être en train de ralentir. Aussi, dans ces conditions, est-il vraiment souhaitable d'apporter encore plus de changements au titre du cadre de surveillance proposé par le BSIF?

Autrement dit, ne risque-t-on pas d'en faire trop et, au lieu de freiner gentiment, qu'on appuie trop brusquement sur la pédale de frein? Ou ce qui se passe ne semble pas trop vous inquiéter? Je suis juste curieux de savoir pourquoi.

Tim Hockey, chef de groupe, Services bancaires canadiens, Financement auto et Cartes de crédit, Groupe Banque TD

Certes, les facteurs déjà en place sur le marché risquent d'amener un certain dépassement de la cible, mais nous ne croyons pas que ce dépassement sera de très grande ampleur. Comme nous l'avons dit – et notre économiste en chef vous le confirmera –, le marché du logement peut absorber de toute façon une correction de 10 à 15 %.

Si je suis sûr que nous n'en ferons pas trop? Bien sûr que non, et c'est pourquoi nous avons pris la peine de commenter les lignes directrices du BSIF. Il sera donné suite à certaines d'entre elles, et à d'autres pas. Attendons de voir ce qui se passera.

Au bout du compte, les faibles taux d'intérêt ont plein d'effets multiplicateurs sur d'autres facteurs. Le logement n'en reste pas moins encore très abordable, et pour le ralentir globalement, il nous faudrait pouvoir agir un peu sur ces facteurs. Mais oui, il y a certainement un risque que nous allions plus loin que ce qu'il faut en réalité.

Robert Sedran, analyste, CIBC

Juste une petite question de suivi, sans en faire pour autant une deuxième question. Colleen, vous avez dit que MBNA avait eu sur le secteur Gestion de patrimoine et Assurance des répercussions de 9 %. C'est bon pour l'ensemble du secteur ou juste pour le segment Assurance?

Colleen Johnston, chef des finances et chef de groupe, Finances, Groupe Banque TD

Oui.

Robert Sedran, analyste, CIBC

Si on regarde le 16, s'agit-il en fait de 9 sans tenir compte de –?

Colleen Johnston, chef des finances et chef de groupe, Finances, Groupe Banque TD

Non. C'est strictement relié au résultat net du segment Assurance.

Robert Sedran, analyste, CIBC

Je vois.

Colleen Johnston, chef des finances et chef de groupe, Finances, Groupe Banque TD

Autrement dit, la croissance aura été de 51 %. Si l'on exclut MBNA Canada, elle aurait été de 42 %. Il va donc sans dire que le trimestre a été fantastique.

Robert Sedran, analyste, CIBC

D'accord, merci.

Rudy Sankovic – Groupe Banque TD – premier vice-président, Relations avec les investisseurs

D'accord. Merci. Prochaine question, s'il vous plaît?

Téléphoniste

La prochaine question vient de Brad Smith de Stonecap Securities. Allez-y, monsieur.

Brad Smith, analyste, Stonecap Securities

Merci beaucoup. J'ai quelques questions sur l'information concernant le secteur américain.

Colleen, vous avez parlé dans votre avant-propos de frais juridiques engagés au cours du trimestre. Pourriez-vous élaborer sur la question et, éventuellement, mettre un chiffre sur ces frais? Si cela soulève ma curiosité, c'est parce que vous aviez déjà comptabilisé au quatrième trimestre un très gros montant à payer à cet égard, et que vous semblez dire qu'il y aura d'autres frais à engager au compte de résultat au poste des honoraires juridiques.

Ma seconde question est d'intérêt général. Vous avez fait état d'un profit de 80 millions de dollars à la vente de certains titres d'actifs disponibles à la vente. Comme vous le savez, je suis d'assez près les dépôts d'information financière auprès des organismes de réglementation américains, et j'ai remarqué qu'il y avait eu un gain de 80 millions de comptabilisé dans le trimestre de décembre dernier. Je me demandais s'il s'agissait du même profit.

Colleen Johnston, chef des finances et chef de groupe, Finances, Groupe Banque TD

D'abord la première question. Nous avons eu effectivement des éléments qu'on aurait pu qualifier d'inhabituels pendant le trimestre, mais dans l'ensemble je dirais qu'ils ont été pour l'essentiel compensés de manière à les neutraliser à peu près. Du point de vue des produits, nous avons réalisé des profits d'environ 80 millions de dollars sur des titres. Et, sans les chiffrer pour autant, Brad, disons seulement que nous avons dû engager des frais juridiques et des frais de crédit très élevés, et relever aussi notre provision pour pertes sur créances.

Je dirais qu'au final le résultat a été plutôt neutre. Puis, si vous regardez la croissance de 9 % du résultat net en glissement annuel, je vous dirais qu'il s'agit là d'une croissance fondamentale, une croissance de base. À nouveau, le trimestre a été bon. Nous savons tous deux qu'il est difficile de regarder les rapports intermédiaires des banques et d'en aligner parfaitement les chiffres avec les rapports sectoriels. La vision

des choses selon les PCGR est différente – et alors que les déclarations de résultats aux États-Unis sont en PCGR, nous présentons à présent notre information financière en IFRS. Comme quoi les deux types de rapports ne se recoupent pas complètement. Mais nous avons bien eu des frais juridiques supplémentaires ce trimestre pour certains éléments que nous avons réglés.

Brad Smith, analyste, Stonecap Securities

Je vois. S'agissant de la question des PCGR vis-à-vis des IFRS, il me semble relever un certain découplage des frais entre ce que vous déclarez dans votre rapport intermédiaire en PCGR, à savoir 1,3 milliard de dollars pour le dernier trimestre, et vos « frais rajustés » en IFRS de quelque 960 millions. Est-ce que vous répartissez les frais différemment selon le référentiel comptable? Et, le cas échéant, où se retrouve la différence dans votre compte de résultat?

Colleen Johnston, chef des finances et chef de groupe, Finances, Groupe Banque TD

À nouveau, il y a des différences selon qu'on présente l'information du point de vue de l'entité juridique ou du point de vue de la direction, qui est en l'occurrence l'information que nous présentons sous l'angle sectoriel. Et, sans qu'il y ait eu de changement substantiel à s'être produit à cet égard, les deux perspectives restent différentes et difficilement comparables.

Brad Smith, analyste, Stonecap Securities

Mais au-delà de ces différents modes de comptabilisation, le point de vue de l'entité juridique ne vient-il pas s'insérer quelque part dans le point de vue de la direction?

Colleen Johnston, chef des finances et chef de groupe, Finances, Groupe Banque TD

De prime abord, effectivement, les résultats sectoriels reflètent généralement les résultats de l'entité juridique, mais, là encore, il peut y avoir dans les faits des éléments qui concernent une entité mais qui n'ont pas pour autant été directement engagés par elle. Comme quoi il subsiste toujours des différences.

Brad Smith, analyste, Stonecap Securities

Entendu, merci beaucoup.

Rudy Sankovic, premier vice-président, Relations avec les investisseurs, Groupe Banque TD

Merci, Brad. Prochaine question, s'il vous plaît?

Téléphoniste

La question suivante vient de Peter Routledge, de la Financière Banque Nationale. Allez-y, monsieur.

Peter Routledge, analyste, Financière Banque Nationale

Merci. Je viens juste de remarquer, à la page 29 de votre rapport aux actionnaires, que le ratio de l'actif au capital avait sensiblement grimpé au cours du premier semestre, passant de 17,2 à 18,1. À quoi attribuez-vous ce bond? Question A : Cela tient-il tout particulièrement à la croissance des prêts et à la

croissance des dépôts au Canada et aux États-Unis? Et question B : En quoi cela pourrait-il ralentir la croissance du bilan, étant donné que vous vous rapprochez du plafond fixé par le BSIF?

Colleen Johnston, chef des finances et chef de groupe, Finances, Groupe Banque TD

Disons d'entrée de jeu qu'à 18, nous nous estimons très satisfaits de notre ratio actif/capital. Et il nous reste encore une grande marge de manœuvre. Les IFRS ont été pour quelque chose dans ce résultat. À cela s'ajoute que nous avons dû, ce trimestre, reclasser certains éléments de bilan, ce qui a eu pour effet à terme d'augmenter notre actif et ce qui explique en partie l'augmentation. Il s'agissait, en l'occurrence, de la comptabilisation de certains actifs des services de gros. Mais, dans l'ensemble, ce ratio est tout à fait adéquat.

Peter Routledge, analyste, Financière Banque Nationale

Vous me corrigerez si je me trompe mais, sous le régime des IFRS, il semble que ce sera davantage une question de gain de capital que, disons, de ratio de première catégorie ou de capitaux propres de première catégorie.

Cela étant posé, cela change-t-il la façon dont vous envisagez la rentabilité d'un prêt? Est-ce que, par exemple, un produit à faible marge, comme un prêt hypothécaire au Canada, ressortirait alors comme un produit dont le rendement des capitaux propres est plus faible que, disons, un prêt commercial, vu que vous seriez proche du plafond autorisé quant au ratio de l'actif au capital?

Colleen Johnston, chef des finances et chef de groupe, Finances, Groupe Banque TD

Le patron veut répondre à cette question.

Ed Clark, président du Groupe et chef de la direction, Groupe Banque TD

Je crois qu'en définitive nous sommes davantage liés par les actifs pondérés par les risques que par les résultats aux tests d'endettement, même sous le régime de Bâle III. Je pense donc qu'on pourrait arriver à un stade où la Banque aurait été à ce point soulagée de certains risques qu'il faudrait en changer de modèles d'attribution du capital. Mais, pour le moment, nous avons toujours recours à un test d'adéquation du capital pondéré en fonction du risque.

Peter Routledge, analyste, Financière Banque Nationale

D'accord, merci.

Rudy Sankovic, premier vice-président, Relations avec les investisseurs, Groupe Banque TD

Merci, Peter. Prochaine question, s'il vous plaît?

Téléphoniste

La prochaine question vient de Gabriel Dechaine, du Crédit Suisse. Allez-y, monsieur.

Gabriel Dechaine, Crédit Suisse

Bonjour. Petite question sur le portefeuille de prêts hypothécaires, une question d'échéance ou de renouvellement. Si je comprends bien, pour 2008-2009, les écarts de taux étaient de l'ordre de 200 points de base, alors qu'ils sont maintenant de l'ordre de 80 points de base. Quelle proportion du portefeuille a été déjà retarifée en conséquence? Et, le cas échéant, peut-être ces chiffres ne sont-ils plus valables?

Puis, à la page 17 du supplément, à propos de la titrisation, j'ai noté un bond des prêts hypothécaires titrisés et leur amortissement – de l'ordre de 7,6 milliards de dollars, alors qu'ils sont d'ordinaire de l'ordre de 3 ou 4 milliards, à vrai dire plus près de 4. Est-ce là le signe d'un gros pic de refinancement ou qu'en est-il vraiment? Je ne vois pas trop.

Colleen Johnston, chef des finances et chef de groupe, Finances, Groupe Banque TD

Je vais commencer par répondre à votre deuxième question avant de revenir à Tim pour les marges globales, d'accord? Effectivement, lorsqu'on regarde cette page, on voit que les lignes deux et trois ont l'air pas mal gonflées. Ce qui est le cas, mais il faut aussi regarder le montant net de ces deux lignes. Nous avons bien réalisé des titrisations supplémentaires ce trimestre qui se sont effectivement répercutées sur la ligne deux. Je dirais donc qu'il est difficile d'interpréter ces deux lignes individuellement.

Gabriel Dechaine, Crédit Suisse

Je vois bien à quoi pourrait correspondre la ligne un, mais la ligne deux, les 7,6 milliards de dollars, vous avez titrisé tout un bloc. Pourquoi l'amortissement monterait-il aussi?

Colleen Johnston, chef des finances et chef de groupe, Finances, Groupe Banque TD

Ça, c'est le montant des règlements. Comme quoi il faut regarder les deux et tenir compte de l'augmentation des plafonds de crédit, de toute évidence. Aussi y a-t-il lieu de considérer les deux sous l'angle de leur valeur nette?

Gabriel Dechaine, Crédit Suisse

Il s'agit donc de prêts hypothécaires que les gens remboursent et vous devez les retitriser ou titriser les nouveaux prêts hypothécaires dans le – ?

Colleen Johnston, chef des finances et chef de groupe, Finances, Groupe Banque TD

C'est juste. Nous pouvons relever le plafond de crédit à même les portefeuilles.

Gabriel Dechaine, Crédit Suisse

C'est donc du refinancement, en définitive?

Colleen Johnston, chef des finances et chef de groupe, Finances, Groupe Banque TD

Cela peut l'être, effectivement.

Gabriel Dechaine, Crédit Suisse

D'accord. Merci.

Colleen Johnston, chef des finances et chef de groupe, Finances, Groupe Banque TD

Tim, vous voulez enchaîner?

Tim Hockey, chef de groupe, Services bancaires canadiens, Financement auto et Cartes de crédit, Groupe Banque TD

Si vous regardez globalement les portefeuilles de prêts immobiliers garantis, votre chiffre de 200 points de base est assez haut. En général, la marge sur un prêt hypothécaire, qu'il s'agisse de la partie à taux fixe d'une ligne de crédit sur valeur domiciliaire ou d'un prêt hypothécaire à taux fixe, est de 85 à 90 points de base.

Je dirais que nous sommes juste un peu au-dessus, mais cela baisse lentement en raison, principalement, d'une variation dans la composition du portefeuille. Nous avons vu tout un délaissement des prêts hypothécaires à taux variable en faveur de prêts à taux fixe, vu que les gens profitent des bas taux actuels pour les bloquer sur une plus longue durée. Mais pour tout ce portefeuille, l'érosion des marges est au mieux de l'ordre de un ou deux points.

Rudy Sankovic – Groupe Banque TD – premier vice-président, Relations avec les investisseurs

Entendu. Merci. Prochaine question, s'il vous plaît?

Téléphoniste

La prochaine question vient de Sumit Malhotra de Macquarie Capital Markets. Allez-y, monsieur.

Sumit Malhotra, analyste, Macquarie Capital Markets

Merci. Bonjour.

D'abord, très rapidement, quelques chiffres pour Tim Hockey. Si l'on regarde les postes de « soldes au » du portefeuille canadien, à la page 27 de votre exposé, le solde des cartes de crédit a diminué d'environ 400 millions de dollars par rapport au dernier trimestre. Pourriez-vous me rappeler, ou tout simplement me dire, quelle part de ce montant est attribuable à l'érosion prévue du portefeuille de crédit de MBNA, à laquelle vous aviez dit que vous vous attendiez au moment de son acquisition?

Et quelle part de ce montant est attribuable au portefeuille de prêts à taux incitatif qu'on avait prévu voir disparaître dans cette érosion? À quelle valeur pourrions-nous nous attendre en ce qui a trait à la réduction prévue du portefeuille?

Tim Hockey, chef de groupe, Services bancaires canadiens, Financement auto et Cartes de crédit, Groupe Banque TD

Permettez-moi de sauter tout de suite à votre dernière question. Nous nous attendons facilement à une réduction de l'ordre de 1,6 milliard de ce portefeuille à taux incitatif à la fin de l'exercice en cours. Comme vous l'avez entendu de la bouche de Colleen, nous découvrons que le rendement du portefeuille de crédit chez MBNA est meilleur que nous l'avions escompté au départ, et une bonne part de cela a à voir avec les fondements économiques à la base du portefeuille incitatif.

Je dirais donc que notre vision des choses est en train de changer quant à la qualité de cette entreprise. Nous prévoyons toujours l'érosion d'une part de ce portefeuille et que les fuites devraient être de l'ordre de 1,6 milliard de dollars.

Sumit Malhotra, analyste, Macquarie Capital Markets

J'ai les chiffres sous les yeux, et c'était un montant de 7,4 milliards de dollars qui s'est ajouté à votre portefeuille de cartes de crédit à la clôture de l'acquisition en décembre. Ce 1,6 milliard se retranchera donc de cette base?

Tim Hockey, chef de groupe, Services bancaires canadiens, Financement auto et Cartes de crédit, Groupe Banque TD

Si mes souvenirs sont exacts, je crois que c'était alors après deux mois de résultats. Je crois donc qu'on tourne plutôt autour de 6,2 milliards, c'est le chiffre de prévision que j'ai en tête.

Sumit Malhotra, analyste, Macquarie Capital Markets

D'accord, cela me semble juste. Et maintenant, à propos du capital, question qui s'adresse éventuellement à Ed Clark. Si je comprends bien, le taux selon Bâle III communiqué aujourd'hui est de 7,4 %. Je crois qu'on peut dire sans exagérer qu'on ajouterait alors, grosso modo, 30 points de base par trimestre dans le cadre normal des activités.

Si je ne m'abuse, Bâle avait parlé d'un plancher à 7 %, tandis que le BSIF a dit viser près de 8 %. À quoi les banques aimeraient ajouter – faute d'un meilleur terme – un peu « d'argent de poche ». Comme quoi vous allez certainement parvenir à un taux de 8 % ou un peu plus d'ici la fin de l'année, sauf erreur de calcul de ma part.

Ma question est la suivante : La TD n'a jamais été une banque particulièrement friande de rachats d'entreprises, du moins pas ces dernières années. Il semblerait que le rythme des acquisitions ait quelque peu ralenti aux États-Unis. Pourriez-vous nous rappeler brièvement comment vous entendez redéployer votre capital, et quelles seraient alors vos priorités, dans le contexte actuel?

Ed Clark, président du Groupe et chef de la direction, Groupe Banque TD

J'ai bien hâte au jour où, en guise de réponse à cette question, je pourrais dire que nous avons un excédent de capital et que nous cherchons quoi faire avec.

Je dirais qu'en matière d'acquisitions, nous cherchons davantage, actuellement, comme nous avons toujours cherché du reste, du côté des actifs. Comme vous le savez, notre portefeuille aux États-Unis est considérable. Et, à mesure que les marges périclitent du côté des dépôts, il est de plus en plus sensé d'acquérir des actifs – à condition que ce soient les bons actifs. Et pour chaque marché que nous considérons, nous en laissons de côté une bonne dizaine d'autres.

Donc, ce n'est qu'à condition de trouver les bons actifs qui rapporteraient un bon taux de rendement sur le capital différentiel que nous y redéploierions du capital. Cependant, jusqu'à présent, comme je viens de le dire, rares ont été les projets qui ont satisfait à nos critères. Mais, logiquement, c'est là que naturellement nous investirions notre capital.

Sumit Malhotra, analyste, Macquarie Capital Markets

À votre avis, si le taux était de l'ordre de 8 à 8,5 %, estimez-vous que vous disposeriez alors d'un excédent de capital – ou peut-être pas encore, si l'on tient compte des changements de réglementation qui sont en train de se mettre en place?

Ed Clark, président du Groupe et chef de la direction, Groupe Banque TD

Je crois que nous avons prévu de 7,5 à 8 % pour la fin de l'année, et nous avons bon espoir d'y arriver.

Je crois que nous attendons l'orientation à suivre. Je crois que la plupart des gens estiment que le BSIF se rangera à 8 % d'une « institution financière d'importance systémique » nationale. Mais je crois qu'au deuxième semestre des lignes directrices émaneront du Conseil de stabilité financière, et de là partiront sûrement des indications de la part du BSIF quant au rythme auquel le Bureau souhaite que nous y parvenions.

Je suis donc d'avis que nous aurons une meilleure idée d'ici la fin de l'année du taux qui sera prescrit, du rythme auquel il faudra l'atteindre, et du coussin qu'on devra se ménager pour l'atteindre. Mais nous n'avons pas encore reçu cette orientation.

Sumit Malhotra, analyste, Macquarie Capital Markets

Merci.

Rudy Sankovic, premier vice-président, Relations avec les investisseurs, Groupe Banque TD

Merci, Sumit. Prochaine question, s'il vous plaît?

Téléphoniste

La prochaine question vient de Mario Mendonca, de Canaccord Genuity. Allez-y, monsieur.

Mario Mendonca, analyste, Canaccord Genuity

Bonjour. Tim Hockey nous a dit que le ralentissement des prêts immobiliers garantis était non seulement apparent dans votre Banque mais aussi dans bien d'autres. Et je soupçonne – et je crois que cela a été corroboré par certains (...) du secteur du détail ou par les dires de certains courtiers immobiliers – que les banques sont en train de se replier du secteur, non pas tant en termes de prix que par d'autres façons. Pourriez-vous nous parler de ce que la TD a fait pour ralentir la croissance du secteur immobilier? Et, en second lieu, y a-t-il quelque chose de prévu à cet égard pour le prochain trimestre ou vous estimez-vous satisfaits de là où vous vous trouvez maintenant?

Tim Hockey, chef de groupe, Services bancaires canadiens, Financement auto et Cartes de crédit, Groupe Banque TD

Vous voulez dire en termes de mesures supplémentaires?

Mario Mendonca, analyste, Canaccord Genuity

Oui.

Tim Hockey, chef de groupe, Services bancaires canadiens, Financement auto et Cartes de crédit, Groupe Banque TD

À nouveau, difficile à dire. Je dirais qu'entre autres mesures nous avons resserré nos prêts non fondés sur des vérifications des revenus, ce que nous appelons dans le milieu « le crédit sur valeur domiciliaire ». Nous estimions que le niveau en était trop élevé, et ces mesures ont effectivement donné des résultats au dernier trimestre.

Il y a bien eu d'autres petites interventions ponctuelles, mais pas vraiment de repli majeur. Je crois que les moyens déployés à ce jour continueront de faire sentir leurs effets pendant encore quelque temps. Et, comme nous l'avons dit, à ce titre nous avons anticipé les directives du BSIF.

Mario Mendonca, analyste, Canaccord Genuity

Prévoyez-vous introduire quelque chose de nouveau au troisième trimestre qui n'était pas déjà en place au deuxième trimestre en vue de ralentir la croissance du crédit?

Tim Hockey, chef de groupe, Services bancaires canadiens, Financement auto et Cartes de crédit, Groupe Banque TD

Non.

Mario Mendonca, analyste, Canaccord Genuity

Non. Entendu. Enfin, une petite question rapide sur les dépenses. Colleen, vous avez parlé des niveaux de frais qui seraient plus élevés dans la seconde moitié de l'année – ce qui cadre tout à fait, du reste, avec ce que nous avons observé au cours des derniers exercices. Mais permettez-moi de vous ramener un peu en arrière au quatrième trimestre de 2011, lorsque les frais avaient littéralement explosé, de l'ordre de 300 millions de dollars en un trimestre, et plusieurs facteurs avaient été évoqués comme cause, notamment la charge de retraite. Sommes-nous en droit de nous attendre à quelque chose du même ordre au quatrième trimestre de 2012, à un autre mouvement de cette ampleur? Ou cela était-il propre au quatrième trimestre de 2011?

Colleen Johnston, chef des finances et chef de groupe, Finances, Groupe Banque TD

Il est vrai que nos dépenses ont tendance à être bien plus marquées au quatrième trimestre de l'année. Certes, l'augmentation a été plus prononcée l'an dernier, mais le phénomène était le même en 2010.

Aussi essayons-nous, en tant qu'équipe de direction, d'y réfléchir sérieusement et de passer en revue nos prévisions. Je crois, Mario, être en meilleure position de faire le point sur la question à la fin du prochain trimestre.

Disons généralement que l'année commence plus lentement, notamment sur certains projets qui tendent à être un peu moins onéreux en début d'année, et que le tout prend de l'ampleur à mesure qu'on approche de la fin de l'année. Disons aussi que c'est quelque chose que nous surveillons actuellement de très près, mais je referai le point là-dessus au prochain trimestre.

Mario Mendonca, analyste, Canaccord Genuity

Mais est-il envisageable que voir une pareille hausse de 300 millions se reproduire d'un trimestre à l'autre, ou est-ce là un ordre de grandeur que vous souhaitez préciser plus tard?

Ed Clark, président du Groupe et chef de la direction, Groupe Banque TD

Je dirais simplement que nous préférerions ne pas avoir un chiffre aussi gros que cela.

Mario Mendonca, analyste, Canaccord Genuity

Je comprends, merci.

Colleen Johnston, chef des finances et chef de groupe, Finances, Groupe Banque TD

J'allais dire que ce n'est pas inimaginable. Mais, quoi qu'il en soit, nous verrons bien à la fin. J'espère qu'Ed aura eu raison.

Rudy Sankovic, premier vice-président, Relations avec les investisseurs, Groupe Banque TD

Voilà.

Mario Mendonca, analyste, Canaccord Genuity

Merci.

Rudy Sankovic, premier vice-président, Relations avec les investisseurs, Groupe Banque TD

Merci Mario. Nous avons du temps pour une dernière question, après quoi nous passerons au mot de clôture d'Ed.

Téléphoniste

La question suivante vient de Darko Mihelic, de Cormark Securities. Allez-y, monsieur.

Darko Mihelic, analyste, Cormark Securities

Rudy, je vais en glisser deux petites.

Tim, en quelques mots, j'ai entendu des gens se préoccuper des valeurs d'expertise au Canada – il y en a pour qui c'est devenu un sujet d'inquiétude. Pouvez-vous nous dire quelques mots là-dessus? Vous avez fait des changements à la TD?

Et seconde question, aussi pour Tim : Il semblerait que les taux de dépôts sur le marché des CPG seraient en train de ressortir au bas de l'échelle. Il semblerait que la TD soit l'une des principales instigatrices de ce mouvement, particulièrement sur les marchés de courtage. Pourriez-vous nous expliquer pour quelles raisons vous procédez de la sorte et, ensuite, les retombées que cela pourrait avoir sur vous, s'il y en a?

Mark Chauvin, chef de groupe et chef de la gestion des risques, Groupe Banque TD

Darko, ici Mark Chauvin. Je prends la première question sur les valeurs d'expertise au Canada.

Vous savez, sur certains des marchés les plus chauds au pays, comme Vancouver et Toronto, ces valeurs sont légèrement supérieures aux prix d'achat, mais pas de montants astronomiques. Et nous avons toujours eu pour ligne de conduite de baser notre financement sur ce qui est le plus bas entre le prix d'achat et la valeur établie par un expert.

Et notre autre ligne de conduite est de toujours appliquer une échelle mobile, qui protège contre les valeurs gonflées au haut de l'échelle, ce qui fait que nous prêtons à raison de 80 % jusqu'à 900. Mais au-delà, nous ne prêtons qu'à 50 %. Alors, pour une maison d'une valeur de 2 millions de dollars, suivant cette échelle mobile, on obtient un ratio prêt-valeur de 56 %. Nous n'en voyons pas tant que ça, mais si jamais il s'en présente, nos politiques sont là pour nous protéger.

Tim Hockey, chef de groupe, Services bancaires canadiens, Financement auto et Cartes de crédit, Groupe Banque TD

Darko, je vais répondre à la partie de la question des prix à terme sur les marchés de courtage. Je dirais qu'en règle générale nous cherchons à nous assurer que nous attribuons à nos produits à terme des prix adéquats et susceptibles de nous garder les clients de la Banque plutôt que les clients des courtiers, car nous sommes généralement satisfaits de nos modes de capitalisation. Aussi, dès lors qu'on verse un peu plus pour les dépôts en ce moment, c'est là quelque chose dont je n'ai pas à me préoccuper.

Rudy Sankovic, premier vice-président, Relations avec les investisseurs, Groupe Banque TD

Pardon, je vois qu'il y a une question de plus dans la salle. Michael, c'est à vous.

Michael Goldberg, analyste, Valeurs mobilières Desjardins

Considérant qu'Ally, aux États-Unis, est en train de se départir de ses activités au Canada et que vous souhaitez par ailleurs augmenter vos actifs, quel intérêt pourriez-vous porter à leurs autres créances canadiennes ou quelles sont les probabilités que vous vous y intéressiez? Et pensez-vous qu'on voudra s'arracher ces créances sur le marché?

Ed Clark, président du Groupe et chef de la direction, Groupe Banque TD

Comme vous le savez, Michael, nous ne parlons jamais de nos projets d'acquisitions et nous n'allons pas changer de ligne de conduite aujourd'hui.

Rudy Sankovic, premier vice-président, Relations avec les investisseurs, Groupe Banque TD

Voilà qui met fin très abruptement à la période de questions. Je repasse la parole à Ed pour son mot de la fin.

Ed Clark, président du Groupe et chef de la direction, Groupe Banque TD

Eh bien, je crois qu'il est évident que nous sommes satisfaits à la fois du dernier trimestre et du premier semestre, et je crois que nos perspectives et nos stratégies n'ont pas beaucoup changé.

Nous aimons notre gamme de produits. Nous aimons notre modèle commercial. Cependant, nous reconnaissons par ailleurs que nous devons affronter des vents contraires sur le plan économique et sur le plan de la réglementation. Et nous sommes payés pour atteindre nos objectifs de bénéfices, et c'est ce que nous entendons faire.

Rudy Sankovic, premier vice-président, Relations avec les investisseurs, Groupe Banque TD

Merci bien, Ed. Voilà qui met fin à la téléconférence du deuxième trimestre. Merci beaucoup d'avoir été présents dans la salle ou au bout du fil. Au revoir.